



PLAN DE SOUTIEN ET DE RELANCE FFT

FOCUS VOLET

« *RELANCE CLUBS AFFILIÉS/STRUCTURES
HABILITÉES* »

POLE FEDERAL

SERVICE OFFRE ET COORDINATION TERRITORIALE - Octobre 2020

PREAMBULE

- Le dispositif massif de **relance des clubs** initié dans le cadre du Plan de Soutien et de Relance FFT a pour vocation de :
 - **relancer la pratique** dans les clubs et structures affiliées pour retrouver la tendance d'augmentation de licences avant la crise du COVID-19 (+2%)*,
 - accompagner pour ce faire les clubs affiliés et structures habilitées **pour leur rentrée et tout au long de la saison sportive 2021**,
 - **favoriser le retour (ou l'accès) au jeu sur les courts.**
- Pour prétendre à une aide financière dans le cadre de ce dispositif exceptionnel , la mise en place par le club d'actions de relance avec un descriptif et un budget détaillés est **une condition indispensable.**
- **L'aide attribuée à un club est déterminée** en fonction du budget de l'action (ou des actions) de relance, de l'examen de ses éléments de contexte figurant dans sa demande (dont les éléments financiers et le manque à gagner 2020 lié à la crise du COVID-19), et de son plafonds maximum d'aide déterminé par la ligue en concertation avec son CPCD (cf. plafond par catégorie de club de la matrice fédérale).
- L'objet du présent document est d'apporter des précisions sur **les actions de relance éligibles au PSR** (notamment au travers d'exemples) en cette période où **plus que jamais, l'enjeu pour les clubs est d'attirer, séduire et fidéliser.**

**l'indicateur de relance sera le nombre de licences enregistrées chaque semaine par département.*

A close-up photograph of a yellow-green tennis ball resting on a white tennis racket on a reddish-brown clay court. A green tennis net is visible in the background, slightly out of focus. The text "DISPOSITIF PLAN DE RELANCE" and "Rappels" is overlaid in white on the image.

DISPOSITIF PLAN DE RELANCE
Rappels

DISPOSITIF PLAN DE RELANCE - RAPPELS

Clubs affiliés

Conditions d'éligibilité

- Être un club affilié à la FFT
- Être en règle du paiement de sa cotisation statutaire pour les années sportives 2020 ou 2021

1

Nature de l'aide

- Le montant de l'aide exceptionnelle sera déterminé lors de l'instruction du dossier. Cette aide peut prendre la forme d'une subvention ou d'un prêt à taux zéro remboursable après 2 années de différé (2021 et 2022) qui sera éventuellement proposé en fonction du montant de l'aide sollicitée.

2



DISPOSITIF PLAN DE RELANCE - RAPPELS

Structures habilitées

Conditions d'éligibilité

- Être une structure habilitée à la FFT
- Être en règle du paiement de son droit d'inscription pour les années sportives 2020 ou 2021

1

Nature de l'aide

- L'aide exceptionnelle prendra exclusivement la forme d'un prêt à taux zéro, remboursable après 2 années de différé (2021 et 2022). Le montant du prêt sera déterminé lors de l'instruction du dossier en fonction de la situation de trésorerie, du montant de charges fixes de la structure et des aides gouvernementales et/ou territoriales éventuellement sollicitées.

2



DISPOSITIF PLAN DE RELANCE - RAPPELS

Les différentes étapes

Où effectuer sa demande ?

Sur <https://relance.fft.fr/>

Entre le 09 août 2020 et le 31 août 2021

Attention : la saisie et l'enregistrement de votre demande doit s'effectuer en **une seule fois**

Attention : les pièces justificatives doivent être téléversées **en une seule fois**

1

L'accompagnement des clubs

Tout au long de la saison sportive 2021, en application de l'article 67 des règlements administratifs FFT, l'accompagnement des clubs est assuré en proximité par les comités départementaux, avec le soutien ou un complément de la ligue.

2

Qui instruit les demandes ?

- ✓ Comité Départemental: étude et avis
- ✓ Ligue: étude et avis
- ✓ Cellule PSR de la FFT : étude
- ✓ Commission fédérale: validation et arbitrage si besoin.

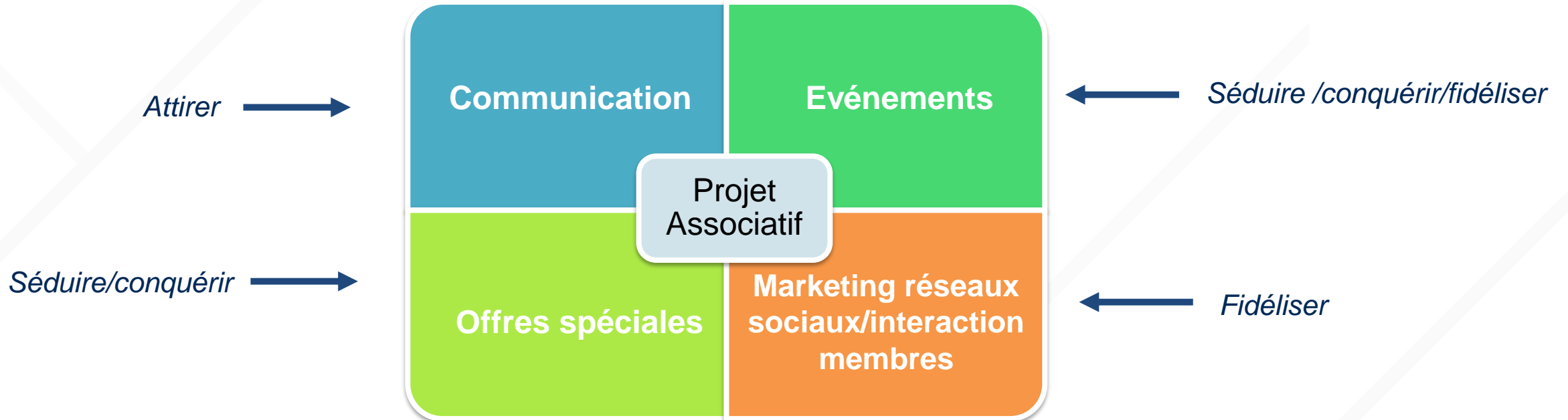
3

A close-up photograph of a yellow-green tennis ball resting on a white tennis court line. The ball is positioned in the center of the frame, slightly to the right. The background shows a blurred green tennis net and a reddish-brown court surface. The overall lighting is soft and slightly dim, creating a moody atmosphere.

ACTIONS DE RELANCE
& ELIGIBILITE AU PSR

ACTIONS DE RELANCE & ELIGIBILITE AU PSR

- Les actions de relance s'inscrivent dans les offres élaborées par le club dans le cadre de son projet associatif, à l'aune d'une situation exceptionnelle.
- A travers ces actions susceptibles d'être financées par la FFT, les ligues et les comités départementaux, l'enjeu majeur est de conquérir de nouveaux membres et fidéliser les membres licenciés.
- Pouvant se dérouler tout au long de la saison (jusqu'au 31 août 2021), les actions de relance éligibles relèvent d'un ou plusieurs des 4 piliers suivants :



ACTIONS DE RELANCE ELIGIBLES – EXEMPLES

- Création de flyers
- Distribution de flyers
- Diffusion de spots radio
- Création et impression d'outils de promotion (affiche, banderole...)
- Publicité dans les journaux, magazines
- Publicité / jeux concours sur les réseaux sociaux
- Achat de bases de données
- Campagne d'Emailing
- Campagne de SMS
- ...



Communication



ACTIONS DE RELANCE ELIGIBLES – EXEMPLES

- Cadeau offert aux nouveaux adhérents (raquette, boîte de balles, tee-shirts...)
- Cadeau offert aux adhérents 2020 (raquette, boîte de balles, tee-shirts...)
- Heures d'enseignement
- Stages à tarifs préférentiels ou gratuits
- Cartes cadeaux chez les partenaires du club
- Offres de parrainage (uniquement cadeaux en nature)
- Inscriptions gratuites aux tournois (TMC, tournoi interne...)
- Offres spéciales pour les salariés des entreprises partenaires
- ...



Offres spéciales



ACTIONS DE RELANCE ELIGIBLES – EXEMPLES

- Tournoi Parents-Enfants
- Tournoi interne au club
- Tournoi entre amis (inviter un ami à participer au tournoi)
- Tournoi ou animation à destination des anciens adhérents
- Tournoi des partenaires
- TMC
- Animation after-work à proposer aux CE
- Portes ouvertes
- Animation Ten'Up pour promouvoir les matchs libres
- Tombola – loto
- Participation à des forums et/ou foire avec présentation du club, du tennis et disciplines associées avec la possibilité de faire un essai directement sur place
- Soirées à thèmes permettant de fidéliser
- ...



Evénements



— ACTIONS DE RELANCE ELIGIBLES – EXEMPLES

**Marketing réseaux
sociaux/interaction
membres**

- Accompagnement d'une agence spécialisée pour l'élaboration d'une stratégie « médias sociaux »
- Mise en place et animation de plate-forme d'échanges
- Achat d'outils de gestion CRM
- ...

ACTIONS DE RELANCE NON ELIGIBLES AU PSR - RAPPEL

Quelques exemples d'actions non éligibles au PSR :

- Les remboursements ou les avoirs sur les cotisations 2020 (ces éléments seront prise en compte comme élément de contexte financier du club -cf. manque à gagner 2020 -)
- Les actions n'ayant pas de lien avec la situation engendrée par la pandémie de la COVID-19
- L'achat de gels hydro-alcooliques ou autres produits sanitaires

